

COMMUNIQUÉ DE FORCE OUVRIERE

« RÉFORME DU FERROVIAIRE :

LE GOUVERNEMENT DÉRAILLE ET LAISSE LA NÉGOCIATION À QUAI »

La Confédération et la Fédération FO des Cheminots ont rappelé ce jour au Premier ministre leur opposition à l'ouverture à la concurrence du ferroviaire imposée par l'Union européenne et ont dénoncé l'utilisation de cette contre-réforme par le gouvernement comme prétexte pour détruire le statut et les protections inhérentes des cheminots de la SNCF.

Comme sur de nombreux sujets, le gouvernement décide unilatéralement, sans prendre en compte la réalité du terrain portée par les organisations syndicales et va aujourd'hui jusqu'à refuser de laisser le temps à la négociation. Force Ouvrière condamne la méthode du gouvernement qui casse sans proposer d'alternatives concrètes et se déresponsabilise en renvoyant soit aux régions, soit à une hypothétique discussion avec les interlocuteurs sociaux.

Force Ouvrière revendique l'arrêt de la réforme et a demandé d'urgence au Premier ministre un moratoire permettant une véritable négociation de branche sur l'avenir du secteur et de ses travailleurs. Face à une vision idéologique et dogmatique visant à annihiler toutes les conquêtes sociales de « l'ancien monde », et face à la destruction pure et simple du statut, extrêmement anxiogène pour les cheminots, FO prend la responsabilité de faire des propositions comme l'extension du statut à l'ensemble de la branche ferroviaire, à l'instar des Industries Electriques et Gazières (IEG) et continuera de se battre pour une SNCF « une et indivisible ». Nous ne pouvons que regretter que le Premier ministre n'ait pas été en mesure de répondre favorablement à nos propositions tout en étant dans l'incapacité, tant sur un plan économique que social, de justifier sa position fermée de détruire le statut.

Par ailleurs, Force Ouvrière considère que l'Etat ne peut se désengager de sa responsabilité, sur la question de la dette comme sur le maintien de l'intégralité des « petites lignes ». Défendre l'unité d'un statut élargi c'est défendre aussi l'unicité d'un réseau, patrimoine républicain de libre-circulation de tous sur l'ensemble du territoire national en égalité de droits.

Paris, le 7 mai 2018

*Nathalie Homand
Secrétaire confédérale
Département de l'Economie et du Service Public*